

Communiqué de presse - pour diffusion immédiate

Une lumière au bout du tunnel pour le projet du Complexe culturel et sportif en santé durable

Montmagny, le 29 juin 2023 – Après plus de 4 ans de travail rigoureux effectué par une dizaine de partenaires des MRC de L'Islet et Montmagny, le projet du Complexe culturel et sportif en santé durable sera déposé dans le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et plein air (PAFIRSPA) en septembre prochain, puisqu'il se qualifie et répond à toutes les exigences de celui-ci. Une porte s'entrouvre pour le milieu qui est toujours aussi déterminé à réaliser ce projet.

En effet, pour Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny : « Nous avons le meilleur projet au Québec qui regroupe la culture, le sport, l'éducation et le volet « communauté ». Nous remplissons toutes les conditions pour obtenir du financement dans ce programme remodelé, qui représente un pas de plus vers la réalisation de notre Complexe souhaité par notre milieu ».

« Depuis 2019, de nombreuses consultations ont eu lieu et nous avons documenté énormément notre projet avec, entre autres, le dépôt d'un dossier de 150 pages au gouvernement le 10 août 2022. Le document explique le projet d'une façon très détaillée. Par ailleurs, nous avons réussi à mobiliser notre milieu comme ça ne s'était jamais fait auparavant, une dizaine de partenaires travaillent main dans la main, sans compter la participation soutenue de plusieurs entrepreneurs qui font partie du Cercle des ambassadeurs du Complexe. Les gens d'affaires croient en ce projet, ils le veulent et ils ont déjà confirmé 2,5 M\$ jusqu'à présent sans avoir aucune garantie qu'il se concrétiserait. Il y a aussi l'urgence d'agir puisque nos infrastructures actuelles sont en fin de vie, non conformes, et nos statistiques de santé sont peu reluisantes », d'affirmer Mme Caron.

La salle de spectacle

En ce qui concerne le volet culturel du Complexe avec l'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes du hall d'entrée et de la salle de spectacle Edwin-Bélanger, de concert avec Desjardins, et la construction d'une salle multifonctionnelle, une demande d'aide financière a été déposée au ministère de la Culture et des Communications dans le programme d'aide aux immobilisations en octobre 2021. Depuis, les Arts de la scène, porteur de ce volet, a fait l'embauche d'une firme d'expert dont le mandat est de réaliser la mise à jour de ce dossier afin de poursuivre l'analyse de ce projet majeur. La région contribue également au financement du volet culturel par le biais de partenariats privés et de fonds locaux. Cette phase du projet avance bien et on espère une réponse positive du gouvernement avant la fin de l'année 2023.

Besoin du PQI pour pouvoir attacher le volet sportif du projet

Une étude des coûts de construction du volet sportif du Complexe a été réalisée par une firme d'architectes en février 2020 et les coûts ont été révisés en février 2022. À l'image de plusieurs autres réalisations similaires qui ont été annoncées récemment, le comité de pilotage s'attend à ce qu'il y ait une explosion des

coûts. Une mise à jour a d'ailleurs été commandée par la MRC de Montmagny afin d'avoir une idée de l'augmentation des coûts de réalisation en date d'aujourd'hui.

Conséquemment, plusieurs scénarios de financement ont été travaillés par le comité et celui qui respecterait la capacité de payer du milieu serait d'obtenir une aide financière de 20 M\$ dans le programme PAFIRSPA, ainsi qu'une aide financière de 20 M\$ dans le Plan québécois des infrastructures (PQI). Ce scénario comporte tout de même un risque, mais il serait partagé par le milieu et le gouvernement, autant au niveau de la construction que de l'entretien.

« Ce que le milieu demande, c'est de pouvoir faire reconnaître le projet global comme un projet innovant qui compte deux volets. Pour le volet culturel, on demande de le voir accepter au programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications. Pour le volet sportif et communautaire, on demande que le gouvernement reconnaisse le projet dans le PAFIRSPA et dans le PQI où la capacité de payer des citoyens, du milieu municipal et scolaire sera respectée. Nous demandons au gouvernement qu'il permette aux milieux ruraux de se doter d'infrastructures de qualité au même titre que les grandes agglomérations et on souhaite avoir une écoute face à cet enjeu », de commenter Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

« La MRC de L'Islet a toujours priorisé l'importance du volet culturel et y participe financièrement. Ces infrastructures, autant sportives que culturelles, seront assurément des éléments complémentaires pour nos jeunes et moins jeunes », de commenter Mme Anne Caron, préfet de la MRC de L'Islet.

La suite des choses d'ici septembre 2023

La bonne nouvelle c'est qu'avec le PAFIRSPA, ce sera le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud qui sera le porteur du projet, ce que la région a toujours souhaité. Pour M. Jean-Marc Jean, directeur général : « notre participation au projet est motivée d'une part par le lieu de construction qui se réalisera à même nos infrastructures et d'autre part, pour les impacts positifs pour nos élèves au regard de la persévérance et de la réussite ».

Le fait de déposer dans deux programmes comporte des enjeux, à savoir quelle partie du complexe peut concorder dans l'un ou l'autre des programmes, mais il mentionne que : « c'est un défi que nous sommes prêts à relever ». Le CSSCS sera responsable de rédiger la demande financière dans le PAFIRSPA, avec la collaboration du comité de pilotage, du député Mathieu Rivest et de son équipe, avant les vacances, afin d'être prêt à déposer lorsque les appels à projets seront ouverts en septembre prochain.

« Je travaille sur ce dossier avec le milieu depuis 4 ans et je suis toujours aussi impressionné de voir que la volonté et la détermination des gens des MRC de L'Islet et de Montmagny ne s'éteignent pas avec le temps de vouloir doter la région de cette importante infrastructure qui bénéficiera à toutes les clientèles autant scolaires qu'à la communauté.

L'aspect collaboratif et concerté de ce projet devrait être un critère important à considérer, car il optimise les investissements gouvernementaux en éliminant le travail en silo », de commenter M. Jean.

Enfin, mentionnons que les membres du comité de pilotage ont demandé au député de Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, d'organiser une rencontre dans les meilleurs délais, avec le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville et une délégation du comité du Complexe.

Pour toute question sur le projet du Complexe culturel et sportif en santé durable, les gens peuvent communiquer avec Isabelle Normand, chargée de projet à la MRC de Montmagny au communication@montmagny.com

- 30 -

Source : Isabelle Normand | Communications | MRC de Montmagny 418 248-5985 poste 321 |
Information : Nancy Labrecque | Directrice générale, MRC de Montmagny | 418 248-5985, poste 323 |